



CSE Réseau ZP SE

du 20/05/2021

Déclaration UNSA-Ferroviaire

Monsieur le Président, mesdames et messieurs,

Devant l'importance de la crise sanitaire que nous traversons et suite aux préconisations gouvernementale l'entreprise a généralisé le télétravail qui apparait pour certains comme la solution miracle. Or force est de constater qu'il n'en est rien et cela relève parfois de l'acrobatie permanente pouvant même aller jusqu'à engendrer une charge de travail excessive. Il faut dissocier vie personnelle et vie professionnelle. Nous attirons votre attention sur le respect du « Droit à la déconnexion » mais également sur le sentiment d'isolement que peut générer le télétravail entraînant, des RPS dus à la charge mentale et au manque de dialogue entre les agents. Nous vous alertons une nouvelle fois sur ce sujet et vous demandons le taux d'arrêt maladie pour cause de « Burn out » sur le périmètre de la ZP SE.

L'**UNSA-Ferroviaire** demande que des REX télétravail et COVID soient réalisé et que l'Entreprise en tire des principes et des préconisations tant en matière de management des salarié(e)s en distanciel que pour ce qui concerne l'appréhension des charges mentales et de travail des agents.

Bien que la ré-internalisation soit prévue surtout dans les cœurs de métiers de la maintenance, afin de conserver et développer les compétences, les travaux restent tout de même massivement externalisés ainsi que les missions de sécurité.

Il faut réduire l'externalisation et la sous-traitance mais surtout garder nos cœurs de métiers au sein de Réseau.

Il est clair que nous avons besoin de sous-traitance mais cela ne doit pas se faire à outrance.

Les « Partenaire Industriels » n'accordent pas autant de vigilance à un aspect qui pour nous, reste prioritaire : **La Sécurité**. A l'inverse, chaque cheminot de SNCF Réseau y est sensibilisé. Elle est notre culture et se transmet de génération en génération.

Un travail a été demandé à chaque Zone de Production afin de connaître leurs besoins et avis sur le type de postes à ré-internaliser. Notre délégation regrette que les Organisations Syndicales n'aient pas été invitées par les Directions des CSE afin d'apporter des pistes de réflexion.

L'**UNSA-Ferroviaire** vous demande plus de détails de la ré-internalisation sur notre périmètre.

Monsieur le président,



CSE Réseau ZP SE

du 20/05/2021

Avec le projet « Maintenir Demain », **SNCF Réseau** revoit l'organisation des Infrapôles dans les Spécialités « Voie » ainsi que « Service Electrique et Signalisation ». Depuis 2003, année de la mise en place des DPX, SNCF Réseau affirme essayer de réduire leur surcharge de travail sans pour autant réussir à alléger cette dernière, bien au contraire !

« Maintenir demain », censé rééquilibrer la charge de travail dans les UP y répond en supprimant ni plus ni moins le poste de DPX ! Comment seront réparties les différentes missions de ce dernier ?

A la lecture de ce projet, la ligne managériale va changer. Le Dirigeant d'Unité devient directement le N+1 des Responsables d'Equipe (Req.). Il devra gérer les problèmes dans des domaines divers comme la Voie, le SEG, la SM et les Caténaires.

Nous plaignons les futurs DU et futurs Req dans leurs missions.

Les DU devront avoir une poly-compétence dans ces domaines, et la bivalence VOIE/SES, telle que nous la connaissons, ne suffira pas.

Quant aux futurs Req, bloqués sur un grade de maîtrise, pourront-ils sortir à 75% sur le terrain ou seront-ils cantonnés au bureau, à faire du reporting et du pointage ?

L'**UNSA-Ferroviaire**, ne souhaite pas que « Maintenir Demain » ne soit qu'une partie du plan de performance de SNCF Réseau qui a pour objectif principal de faire des économies, notamment sur la masse salariale.

Notre Délégation vous demande un point d'étape sur les expérimentations menées dans les Infrapôles tête de file et la présentation de l'étude MSC en complément du dossier de pré information présenté ce jour pour l'Infrapôle Alpes.

Afin de débattre de ce dossier notre délégation vous demande la tenue d'une CSP sur ce sujet.

Monsieur le président,

Nous constatons que l'Information Voyageurs ne fonctionne toujours pas.

Un exemple concret sur l'incident caténaire à Rive de Gier le mardi 11 mai, sur la première ligne historique de France, suite aux fortes intempéries. Une Déclaration sur l'outil Durandal a été faite à 6H00 avec une Information Voyageurs envoyée à 6H16 "défaut d'alimentation électrique". Cette information n'est pas clairement bien relatée et laisse les usagers dans l'attente, avec des annonces fausses de trains qui ne circuleront en fait jamais. En effet, il a été annoncé en gare de Givors-Ville un retard de 30 min sur le train de 6H01 pour Lyon-Perrache puis l'annonce de ce train Et 40 min après une annonce comme quoi ce train est supprimé. Sachant qu'un tel incident, ne peut de toute manière pas être résolu rapidement et fort des expériences identiques passés l'information aux usagés doit être mieux fiabilisé. L'incident a par ailleurs été suivi d'une fermeture de la ligne entre Givors-Ville et St-Etienne-Châteaureux. Nous laissons les usagers "poirotter" alors qu'ils auraient pu prendre leurs dispositions et d'autres modes de transport plutôt que d'attendre pour rien.



CSE Réseau ZP SE

du 20/05/2021

Les outils mis en place comme Krono et Robustesse montrent leur faiblesse et ne correspondent pas à l'Information Voyageurs attendue en gare par nos usagés. Un incident de ce type privant d'alimentation électrique la caténaire empêchant les trains de circuler aurait dû entraîner une Information Voyageurs adaptée. De plus, sur ce sujet est-il prévu un REX avec la SA Voyageurs et l'entité TER afin de prévoir une meilleure information ? La région est-elle bien avisée de ces dysfonctionnements ?

Sur un autre sujet,

Une mise à jour des outils IRP a été réalisée lors d'une période inadaptée au bon fonctionnement des instances par l'entreprise, ce qui a bloqué son utilisation pendant plusieurs jours. Quel outil de substitution a été mis en place pour les représentants du personnel pendant cette période ? Rien. Aucun accès à la BDES et autre fichier que doit mettre à disposition l'entreprise aux organisations syndicales.

Depuis cette mise à jour, il est impossible d'accéder à la plateforme en dehors d'un ordinateur professionnel avec VPN.

Pensez-vous que l'on puisse toutes et tous aisément travailler sur une tablette ?

Non, l'utilisation des outils n'est pas pratique. De plus, rien de palliatif n'a été mis en place à ce jour. Au-delà de cet outil qui est problématique, doit-on s'attendre à ce que suite à la digitalisation en cours et à venir des outils, nous rencontrions ces mêmes difficultés ?

Comment entraîner une dynamique du changement au tout numérique quand chaque logiciel pose un problème et est surtout toujours plébiscité par l'entreprise comme un outil miracle... Les cheminotes et cheminots ne sont plus dupes et ne vous croient plus.

Aucun logiciel ne se développe comme il le faudrait sur la SA RÉSEAU, et même lorsque les déverminages sont terminés, des bugs persistants ne sont pas corrigés. Les agents « bêta testeur » ne sont pas récompensés. Auparavant, seul les cheminotes et cheminots développaient leurs outils et cela fonctionnait. Aujourd'hui, ce sont des enveloppes conséquentes données à des prestataires et les résultats ne sont pas en adéquation.

Pourquoi enrichir des partenaires sans résultats concluants. L'Entreprise ne sait-elle plus établir des cahiers des charges adaptés ?

Monsieur le Président,

Sur certains établissements, des consignes transmises via une note de service (ni datée, ni signée pour certaines, gage d'un nouveau mode de management) pour demander d'imposer les fériés tombant sur un samedi RP comme étant pris.



CSE Réseau ZP SE

du 20/05/2021

Cette règle n'est pas équitable car elle ne peut pas s'appliquer uniformément dans le service concerné : en effet, les collègues bénéficiant du Forfait-Jour ne peuvent pas se voir imposer une telle consigne.

Les agents qui bénéficient d'un temps partiel n'ont souvent pas suffisamment de jours à poser pour tenir une année complète avec 1 jour d'absence par semaine (l'exemple ici, pour un temps partiel à 80%). La récupération des fériés tombant sur des repos hebdomadaires permettrait à ces salariés de contrebalancer ce phénomène.

Les collègues sédentaires soumis à tableau de service, qui sont souvent issus du collège exécution (voire maîtrise) vivent cela comme une injustice car la récupération ou le paiement des jours fériés est leurs seuls moyens d'améliorer leurs quotidiens. Sur quel règlement s'appuie l'entreprise pour appliquer de tels mesures ?

Dans un futur plus ou moins proche, s'il devait y avoir un rassemblement des pôles GEF et RH à la DZPSE, les us et coutumes qui engendrent des économies seront étudiés et cela n'est pas un exemple à suivre. Nous réitérons notre demande de CSP sur le sujet des Frais Généraux Administratifs.

Merci de votre attention.